

L'UNION EUROPÉENNE CONTRE LE BIEN COMMUN

Claude Rochet

Claude.rochet@wanadoo.fr

<http://perso.wanadoo.fr/claude.rochet/>

TABLE DES MATIÈRES

NATURE ET NÉCESSITÉ DU BIEN COMMUN	2
LES BÉNÉFICES DU BIEN COMMUN	2
A- <i>Le bien de la communauté</i>	3
B- <i>La communauté du bien</i>	3
C- <i>Le bien du bien commun</i>	3
L'INCONSISTANCE DU BIEN COMMUN EUROPÉEN	4
A. <i>La construction européenne est-elle une construction du bien commun ?</i>	4
L'UNION EUROPÉENNE : UN SYSTÈME CONSTRUIT CONTRE LE BIEN COMMUN	7
A. <i>Les conceptions de Jean Monnet</i> :.....	7
A. <i>Le poids de l'hégélianisme</i>	8
A. <i>Le déterminisme, ou l'élimination par décret de la complexité du monde</i>	9
A. <i>Si l'Europe existait, il y aurait</i>	11
A. <i>L'Union européenne, un « ordre nouveau »?</i>	14

Le « déficit démocratique » de la construction européenne est aujourd'hui chose admise par les européistes les plus ardents. La thèse défendue ici est que ce déficit est consubstantiel au dispositif de l'Union européenne, et que faire « plus de la même chose » en intensifiant la marche vers le fédéralisme ne peut qu'accroître son caractère non démocratique. Pour l'évaluer, on recourra à la notion de bien commun, qui, au cœur de notre conception républicaine, est la plus ancienne de la philosophie politique, et bénéficie de l'apport des sciences de la complexité.

NATURE ET NÉCESSITÉ DU BIEN COMMUN

Une société qui perd le sens du bien commun est une société qui meurt. Gardons en vue la définition que nous en donne Thucydide. Le bien commun :

- transcende les intérêts privés et n'en est pas la somme.
- n'est pas défini au sens d'une loi ou d'une norme qu'il suffirait d'appliquer : il suppose le débat, la délibération au regard de ce qui semble juste et bien.
- est différent des valeurs définies par voie de convention.

Au cœur de la construction de la République, le bien commun repose sur trois piliers:

- Le **droit de l'Etat**, qui est le garant de la cohésion nationale et sociale face aux particularismes, et a un pouvoir régalién d'innovation qui n'est pas subordonné à la réalisation préalable d'un consensus chez les citoyens.
- Les **droits de l'Homme**, sont les droits naturels imprescriptibles de la personne humaine quelle que soit la forme de la société, le temps et le lieu. Ils sont le contrepoids incontournable au droit de l'Etat.
- Les **droits du citoyen** décrivent le lien civil qui unit les citoyens entre eux et au corps social organisé et sont la convergence du droit de l'Etat et des droits de l'Homme. Par définition, les droits du citoyen sont universalistes et ne reconnaissent pas de droits particuliers à une catégorie de citoyens, (par opposition au communautarisme qui fait proliférer les catégories particulières de droits).

L'homme, le citoyen et l'Etat : toute construction sociale est l'interaction de ces trois éléments. Elles sont très diverses en Europe, avec trois modèles dominants : le modèle germanique fondé sur l'unité du peuple par la culture, le modèle anglo-saxon fondé sur la primauté de l'individu, et le modèle français fondé sur l'Etat unitaire et égalitaire incarné dans la Nation.

LES BÉNÉFICES DU BIEN COMMUN

Les théories libérales qui dominent chez les européistes proclament qu'il suffit de s'en remettre au marché pour réguler le système. C'est une lecture tout à fait erronée d'Adams Smith chez qui la société fondée sur des valeurs n'était pas niée, mais était supposée préexistante et stable, car structurée par un cadre normatif étranger au marché.

Posons maintenant la question à l'envers : si le bien commun est nécessaire sur le plan éthique, qu'est-ce qu'il rapporte ? Empruntons à Gaston Fessard¹ sa distinction des trois composantes du bien commun:

A- LE BIEN DE LA COMMUNAUTÉ

Le bien commun commence par la décision de mettre en commun des ressources matérielles ou immatérielles. L'acte le plus évident est la création de services publics et d'infrastructures collectives. Mais cela n'est pas *en soi* porteur de sens

B- LA COMMUNAUTÉ DU BIEN

Chaque citoyen a-t-il réellement accès au bien de la communauté ? Les services publics sont-ils réellement au service du public ou au service des fonctionnaires, ou encore seulement au service de quelques citoyens qui seraient « plus égaux que les autres »? Cet accès est-il effectif ou en reste-t-on à un formalisme juridique que critique avec justesse Amartya Sen, qui introduit la distinction entre les « libertés négatives » (ne pas être empêché de faire quelque chose) et les « libertés positives » (pouvoir effectivement disposer de sa liberté).

C- LE BIEN DU BIEN COMMUN

C'est la valeur systémique du bien commun : Quelle est la nature de l'interaction entre le citoyen et le bien commun ? Quel bénéfice en retire-t-on ? Cela peut aller de l'individualisme au totalitarisme absolu. Une société démocratique cohérente suppose une interaction dense entre le citoyen et la société, entre les droits du citoyen et de l'Etat, entre les droits de l'Etat et les droits de l'homme. Dès lors que l'on admet cette valeur du bien commun, trois impasses se dessinent :

- Celle de l'**économisme**, qui réduirait la recherche de l'harmonie sociale à la maximisation de l'intérêt individuel.
- Celle du **relativisme**, prôné avec succès aux Etats-Unis par Richard Rorty, qui postule que tout système de valeur est légitime du seul fait qu'il est un système de valeur, aucun système de valeur unifiant ne peut et ne doit être recherché au-delà d'une simple collection d'individus, ou de « minorités ».
- Celle de l'**historicisme** et tout l'attirail idéologique de l'hégélianisme sur le « sens de l'histoire ». L'historicisme, qui inclut le relativisme en tant que relativisme historique, est « un des nombreux crimes commis par les intellectuels. C'est une trahison de la raison et de l'humanité » selon la formule de Karl Popper², qui en a été avec Leo Strauss, l'adversaire le plus radical. C'est sur la prédominance de l'historicisme dans l'intelligentsia et la technocratie européenne que se fonde le discours sur la soumission aux « impératifs » de toutes sortes.

¹ Gaston Fessard « Autorité et bien commun »

² Voici la définition que donnait Popper de l'historicisme: « Il est né de la peur; car nous prenons peur en découvrant que nous sommes responsables des règles éthiques que nous reconnaissons. ... l'historicisme part de l'idée que nous pouvons récolter ce que nous n'avons pas semé: il essaie de nous persuader que tout finira bien et devra bien finir si nous marchons avec l'histoire; que nous n'avons pas à prendre de décisions importantes; et il tente de faire endosser notre responsabilité à l'histoire,.... C'est un espoir dégénéré et une croyance dégénérée, une tentative visant à remplacer l'espoir et la croyance -laquelle est fondée sur notre enthousiasme moral et sur le mépris de la réussite- par une certitude qui correspond à une pseudo science (...). Karl Popper « Toute vie est résolution de problème » t.2,1999

L'INCONSISTANCE DU BIEN COMMUN EUROPÉEN

A. LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE EST-ELLE UNE CONSTRUCTION DU BIEN COMMUN ?

Fondamentalement, le bien commun est la conjugaison de l'unité et de la diversité : universalité de la Loi, diversité des conditions d'applications. C'est un des principes les plus anciens de la philosophie politique puisqu'on le trouve dans les Ecritures : à l'universalité de la Loi que décrit Saint Paul dans l'Épître aux Romains, correspond la multiplicité des conditions d'écoute et de mise en œuvre décrites dans Actes 2 des Apôtres. Le bien commun est donc un processus qui va unir l'individu libre et capable de délibération sur son destin, au corps social organisé. Au-delà des cadres de la philosophie politique classique, l'apport de la théorie générale des systèmes à l'épistémologie nous ouvre des voies nouvelles. Poser le problème de la construction européenne en termes de dynamique des systèmes, c'est utiliser quelques points clés d'analyse :

Le « tout » est supérieur à la somme des parties

Le « tout », en l'occurrence l'Union Européenne, doit avoir une valeur supérieure à celle de l'addition de ses parties, les états membres. Ce « tout » est créé par l'interaction des parties entre elles, il a une valeur systémique propre. C'est ce « tout », ou bien commun du système qui lui permet d'être en interaction avec son environnement en gardant son identité - donc son projet- tout en se modifiant pour intégrer l'information reçue et l'expérience acquise.

Bâtir une **confédération** d'états ne vise pas à créer un « tout », mais seulement une coopération entre les parties autour de programmes de construction en commun (Arianespace, le Concorde, l'Euratom) ou une zone de libre-échange. Bâtir une **fédération** suppose au contraire de créer un « tout » nécessairement supérieur à la somme des parties, et donc bien sûr à chaque partie. Ce sont deux logiques de nature profondément différentes. En prenant comme exemple, à l'appui de la construction d'une Europe fédérale, les réussites des programmes de coopération comme la PAC ou les programmes de coopération industrielle, les européistes commettent un abus de langage et à tout le moins une erreur épistémologique : *plus de coopération ne mène pas à une fédération !*

Le « tout » est soumis à la loi de l'entropie et ne peut survivre que s'il a un projet.

Un système est quelque chose -n'importe quoi- qui échange de l'information avec son environnement et est capable, par ses activités, de garder son identité au service d'une finalité. Si l'on crée une Union, elle va être confrontée à des problèmes à résoudre qui vont l'obliger à se modifier, à rechercher de nouveaux équilibres internes pour rendre le « tout » capable d'affronter des problèmes de plus en plus complexes. En recherchant ces nouveaux équilibres, le système se désorganise et dépense de l'énergie : c'est le phénomène d'entropie.

La complexité des systèmes vient de ce qu'ils fonctionnent en boucle : l'ordre tend à se dégrader en désordre, à son tour porteur d'ordre au travers des interactions qu'il suscite entre les éléments de l'organisation : « *Il y a des ordres dans le désordre* » dirait Edgar Morin. Comprendre le mécanisme de ces interactions, identifier les arborescences cause-effet, pour rendre le système pilotable, capable d'apprendre et de faire face à l'évolution de plus en plus rapide de son environnement : tel doit être le projet du concepteur d'un système.

L'existence d'un bien commun qui permette au système de délibérer sur son projet est donc indispensable pour créer de l'ordre face au désordre. Les interactions au sein d'un système génèrent de toutes façons un modèle, soit un corps de règles éthiques. Si ces règles implicites sont en dissonance avec les règles explicites affichées, le système se dégrade très vite. C'est ce qui est arrivé au système d'équilibre européen issu de la première guerre mondiale. Il s'était créé en affichant le principe de la paix universelle et sur la base des « 14 points de Wilson ». Tandis que les « 14 points » de Wilson attestaient

de la non-défaite de l'Allemagne (thèse reprise par la théorie du « coup de poignard dans le dos »), le Traité de Versailles appliquait dans la pratique des principes inverses. On disait une chose, on en faisait une autre. On installait ainsi un facteur d'entropie très puissant au travers d'un sous-système très faible : l'Allemagne. La République de Weimar ne put générer assez de cohérence interne pour garantir sa stabilité. La dynamique qui s'en est suivie a été parfaitement décrite par Gregory Bateson d'un point de vue systémique : « *Ainsi non seulement la II^e guerre mondiale fut la réponse appropriée d'une nation qui avait été indignement traitée, mais surtout ce genre de traitement eut comme conséquence nécessaire la corruption de la nation. Et la corruption de l'Allemagne entraîna notre propre corruption*³ »

Le bien commun n'est pas donné, mais est une réalité émergente qui suppose de l'interaction entre les parties et entre les parties et le tout.

Un système est arborescent. Cette arborescence relie les parties entre elles par ordre de complexité croissante. Le système va essayer toutes les arborescences possibles pour ne retenir que celles qui sont adéquates à son projet. Ce processus n'est pas linéaire mais récursif : l'état d'équilibre obtenu est comparé au projet, et ne sont retenues que les architectures jugées adéquates. Le processus est itératif et progresse par essais et erreurs.: des hypothèses sont éliminées car non viables, tandis que d'autres, beaucoup plus ambitieuses que les hypothèses initiales, apparaissent comme viables.

Au cours de ces itérations, le système accumule de l'expérience, enrichit sa capacité à comprendre ses propres lois de fonctionnement : il devient un système apprenant. Le « couple franco-allemand » a été un système apprenant : le projet commun de de Gaulle et de Adenauer était de se réconcilier et d'apprendre à vivre ensemble. Ils ont donc défini un cadre de coopération par le Traité de Paris. Qu'a-t-on appris ? Qu'il était possible, avec des modes opératoires appropriés, d'entreprendre des projets en commun pour un bénéfice mutuel à partir de cadres culturels et historiques différents au point qu'ils aient été pendant deux siècles considérés comme antagonistes. On n'a nullement appris que ces identités étaient réductibles et solubles – et encore moins qu'il était nécessaire de les dissoudre- dans un quelconque ensemble éthéré.

Il y a une intelligence collective propre aux systèmes vivants :

On sait aujourd'hui comprendre le fonctionnement des systèmes basés sur l'interaction d'agents dits autonomes et intelligents⁴: l'interaction entre agents hétérogènes permet de créer une structure cognitive commune qui vaut plus par l'intensité de ses interactions que par son contenu. Dès lors, de nouveaux concepts peuvent émerger de l'ensemble des alternatives générées par la mise en relation des préférences individuelles des acteurs. Le système peut ainsi faire émerger des solutions stables à partir de l'interaction réellement collective des individus, et non la victoire d'un point de vue sur un autre. **Il est donc possible de bâtir des solutions consensuelles stables.**

Comme tous les systèmes vivants, les systèmes sociaux ont des propriétés auto-organisatrices qui se caractérisent par la capacité à sélectionner des solutions parmi les multiples propositions produites par l'interaction des sous-systèmes. Les propriétés globales du système ainsi construit ont une fonctionnalité et une stabilité plus grandes que celle des sous-systèmes pris individuellement. Il est capable de gérer les conflits entre les besoins divergents exprimés dans les sous-systèmes, et sans perte de vitalité et de viabilité. Les systèmes sociaux ont donc une intelligence symbiotique qui se construit par leur capacité à créer un bagage commun de connaissance à partir de l'interaction de ses éléments⁵. **Il est donc bon de coopérer et d'entreprendre des projets ensemble.**

³ De Versailles à la cybernétique, in « Vers une écologie de l'esprit », t1,p. 230

⁴ Santa Fé Institute, Collective choice and mutual knowledge structure", <http://www.santafe.edu/sfi/publications/Working-Papers/98-04-032.ps>

⁵ "Symbiotic intelligence: self-organizing knowledge on distributed networks driven by human interaction", article rédigé par cinq chercheurs du Santa Fé Institute et du laboratoire National de Los Alamos. <http://www.santafe.edu/sfi/publications/98wplist.html> (WP 98-05-039)

Une question essentielle est celle de la relation entre l'action d'un sous-système et la dynamique du système global. Les systèmes centralisés du XX^e siècle, que ce soient des systèmes totalitaires ou plus simplement des mega-organisations publiques ou privées ont montré leur incapacité à traiter l'énorme quantité d'informations qui leur arrive, car ce sont des organisations *plus compliquées que complexes*. Par contre, dans les systèmes qui font des êtres humains les premiers acteurs de la résolution de problèmes face à une quantité limitée d'informations à traiter au niveau qui leur correspond, on peut profiter de cette dynamique auto-organisatrice de création d'intelligence. Mais à une condition : que le système soit décentralisé et s'organise par arborescence de sous-systèmes. De la sorte, les acteurs peuvent interagir par niveaux d'inférence successifs et prendre des décisions collectives satisfaisantes.

Les décisions obtenues sont-elles stables ? Cela dépend du processus suivi. Les solutions peuvent se dégrader très rapidement. Premièrement, sous l'effet du « bruit ». Le processus de décision doit être rigoureux pour trier les informations qui contribuent à créer de la connaissance collective et celles qui ne sont que bruit. Pour faire des choix, le système va en évaluer la valeur au regard de leurs conséquences possibles, et donc, pour revenir à un langage philosophique, du point de vue éthique. **Sans éthique, mesurée à l'aune du bien commun, le système ne peut donc décider.**

Deuxièmement, les systèmes ouverts ont un comportement stochastique⁶ lorsqu'ils sont soumis à un intrant aléatoire externe : ils vont commencer par diverger en explorant toutes les combinaisons possibles, puis converger autour des solutions qui assurent la préservation et le redéploiement du système. L'erreur est ici de réduire la diversité du système de décision, qui choisirait de se concentrer sur les « meilleurs éléments ». **Pour qu'une solution collective soit stable, il faut qu'elle soit réellement collective** et que chacun ait pu en être activement acteur. *La participation du plus grand nombre est un gage de stabilité de la décision, la réduction de la prise de décision sur une élite une source d'instabilité.*

Ce n'est ni la victoire d'un camp sur l'autre (facteur majeur de non-stabilité) ni un consensus mou qui mènerait à un plus petit dénominateur commun (qui ne serait porteur d'aucun projet dynamique). Une décision n'est stable que si et seulement si elle représente le bien commun du système vers lequel chacun des acteurs va faire converger sa contribution. C'est un *plus grand dénominateur commun* qu'il s'agit d'atteindre.

Les systèmes ouverts sont indéterminés.

Dans un système fermé on peut prédire de manière déterministe les relations entre les causes et les effets. On peut imaginer de prédire la conséquence précise de la baisse de 1 point de TVA sur le niveau de l'emploi, par exemple. Il n'en est rien dans un système ouvert. C'est pour cette raison que toutes les politiques publiques fondées sur les prémisses du type « Je vais faire ça pour obtenir ça » échouent. Dans un système ouvert, il faut suivre un parcours apprenant et procéder par hypothèses successives que l'on va éliminer pour retenir la moins mauvaise. L'Union européenne est un système ouvert fort complexe, tant par la complexité générée par les interactions entre les 15 états membres que par la complexité externe générée par les interactions des états membres et celle de l'union avec le reste du monde. De quel système intelligent s'est-elle dotée pour le piloter ?

Le système de pilotage doit être plus complexe que le système piloté.

Pour qu'un système en pilote un autre, il faut que sa complexité soit égale ou supérieure à celle du système piloté. À défaut, il y a inversion du pilotage : ce sont les parties qui pilotent le « tout », qui va rapidement se désagréger.

Piloter, c'est prendre des décisions. Le système décisionnel de l'Europe reste basé sur l'unanimité, ce qui est nécessaire pour assurer la stabilité des décisions. Nous avons vu qu'il est possible de parvenir à des décisions stables de ce type. À deux conditions : qu'il existe un projet européen partagé et un bien commun congruent avec les projets de chaque partie. Pratiquement, décider à 15 veut dire que les 15

⁶ Stochastique : capacité à atteindre un but au travers de la génération aléatoire d'une multitude de possibilités

partagent un système de valeurs, un bien commun suffisamment fort pour réévaluer leur projet particulier et leur position à la lumière de l'intérêt général. C'est une démarche vertueuse qui peut alors s'engager ou chacun va *lâcher un peu individuellement pour gagner beaucoup collectivement*. Cela suppose que chaque représentant des états ait accompli le même processus de délibération en son sein au regard de ce même système de valeurs commune, ce même bien commun européen.

Mais il est clair aujourd'hui qu'un tel processus décisionnel n'existe pas. Les demandes des fédéralistes de passer au vote à la majorité au lieu de l'unanimité, et le blocage prévu du système de décision en cas d'élargissement de l'union aux PECO, sont **la reconnaissance de l'inexistence d'un bien commun européen qui puisse permettre au système de décider**.

L'UNION EUROPÉENNE : UN SYSTÈME CONSTRUIT CONTRE LE BIEN COMMUN

À ce point de l'exposé, nous avons fait le constat de l'ignorance par les européistes de la philosophie politique et des cadres épistémologiques de compréhension des systèmes humains. Cela n'a rien d'extraordinaire. Ni l'un, ni l'autre ne sont enseignés dans les écoles d'où sortent nos décideurs tombés sous le charme du mythe européen. Comme l'a souligné Leo Strauss, la philosophie politique moderne a été remplacée par l'idéologie⁷, soit des mécaniques déterministes auxquelles la réalité est mise en demeure de se conformer. Quant à la science des systèmes et à l'épistémologie, elles sont tout simplement ignorées. Il n'est pas anormal que les gourous de l'européisme – qui chaque jour se rient de la ringardise de leurs contradicteurs souverainistes - l'ignorent, et en soient restés aux cadres épistémologiques positivistes de la fin du XIX^e siècle. Souvenons-nous de ce qu'Erwin Schrödinger déclarait en 1951⁸. Le délai arrive à son terme et rien n'a changé chez les européistes depuis le credo positiviste de Monnet.

A. LES CONCEPTIONS DE JEAN MONNET :

Si l'idée européenne est sympathique aux français, c'est d'abord parce qu'elle est, au départ, orientée vers la réconciliation franco-allemande. Elle sent bon l'universalisme et la fraternité entre les peuples, valeurs auxquelles nous sommes, à juste titre, très attachés. L'examen du parcours du « père de l'Europe », Jean Monnet, nous conduit à de toutes autres conclusions.

Le mépris de l'expert pour la Nation :

Jean Monnet a passé la plupart de sa vie aux Etats-Unis, où il s'est installé avant la première guerre. Sollicité par de Gaulle en juin 40 pour rejoindre la France libre, il déclare son absence de foi en cette idée et retourne aux Etats-Unis où il alimentera, au travers de son amitié avec le conseiller de Roosevelt, Hopkins, le mépris du Président pour les nations européennes décadentes, à part l'Angleterre. Il sera un défenseur du maintien des relations entre les Etats-Unis et Vichy, puis de la solution Giraud, avant de se rallier à l'évidence de la victoire de la France libre. Monnet fut en charge du plan américain de réarmement, puis de la préparation du plan de ravitaillement de l'Europe après la Libération. C'était un technocrate – excellent - qui croyait au pouvoir des experts, mais certainement pas à la source de vie que sont le peuple et la nation. Et comme beaucoup de français cultivés, il éprouva le besoin de se livrer - de préférence devant des étrangers- à l'exercice sado-masochiste du dénigrement de la France comme pays « arriéré » et « à la traîne ». Exercice promis, 50 ans plus tard, au plus grand succès.

⁷ « Quant à la philosophie politique moderne, elle a été remplacée par l'idéologie : ce qui était à l'origine une philosophie politique est devenue une idéologie. Ce fait en lui-même est peut-on dire au coeur de la crise contemporaine de l'occident ». Leo Strauss « La cité et l'homme »

⁸ « Les cinquante années qui viennent de s'écouler – la première moitié du XX^e siècle – ont vu un développement de la science en général, et de la physique en particulier, qui exerce une action transformatrice sans équivalent sur notre conception occidentale de ce qu'on appelle souvent la condition de l'homme. Je suis presque certain qu'il faudra encore cinquante ans pour que la portion cultivée du grand public devienne consciente de ce changement » Conférence faite à Dublin en 1951, in « Physique quantique et représentation du monde », Seuil.

Les experts contre le peuple :

Monnet était un positiviste : il croyait au pouvoir de la science et de la technique pour parvenir à une connaissance parfaite du monde et à son organisation rationnelle. Pour ce faire, le pouvoir devait revenir aux experts, et tout débat « politique » ne pouvait que perturber la sérénité et donc la rationalité de leurs délibérations et de leurs décisions. C'est là la source fondamentale de l'idée fédéraliste : **bâtir un ordre technique rationnel supranational, à l'abri des perturbations du débat démocratique**, qui viendrait imposer sa rationalité aux nations nécessairement versatiles car y restant soumises.

Dans la systémique de Monnet, le bien collectif n'est pas une construction à partir de l'interaction avec le bien particulier, c'est une construction préétablie directement par les experts dont découle le bien particulier : « Le bien collectif est donc identique avec le bien particulier, mais il faut d'abord rechercher le premier, le second est induit ». On ne part pas du premier pour arriver au consensus communautaire, ce serait la coopération que récuse fermement Monnet. Au contraire, « on part d'un accord sur le problème dans sa globalité et les conséquences particulières sont facilement dérivées »⁹. Il n'y a aucune place pour les exigences d'itération et de débat démocratique que suppose la construction d'un système robuste.

Il s'ensuit nécessairement le refus des interventions des Etats, jugées perturbatrices : « Nous exercerons nos fonctions en pleine indépendance dans l'intérêt général de la communauté... Nous prenons acte de l'engagement des états membres de respecter le caractère supranational et de ne pas chercher à nous influencer dans l'exécution de nos tâches »¹⁰. Nous entrons dans le règne du sage, que la supra nationalité doit garantir.

A. LE POIDS DE L'HÉGÉLIANISME

L'approche technocratique de Monnet allait trouver un terrain favorable dans l'intelligentsia, imprégnée par la philosophie hégélienne. Son adversaire radical, Karl Popper, a au contraire dégagé de ses travaux d'épistémologie quelques points majeurs de philosophie politique:

L'avenir est ouvert et aucun déterminisme historique ne peut nous dire ce qu'il sera. Nous sommes entièrement libres, et ce qui adviendra demain sera les fruits de nos décisions et non-décisions implicites ou explicites (rejet de l'historicisme).

Il est parfaitement possible de parvenir à des décisions communes et de bâtir le bien commun (« public good ») dès lors que l'on a le souci d'apprendre l'un de l'autre, ce qui veut dire ne pas noyer les différences dans un magma mais d'en faire une ressource pour progresser vers la vérité (rejet du relativisme).

En philosophie politique, la question n'est pas de savoir QUI doit gouverner la société, mais COMMENT elle doit être gouvernée et POUR QUOI. La question du QUI est une question platonicienne et vise à assurer le règne des philosophes et des « sages » sur la société - doctrine entièrement reprise par Hegel- qui s'oppose au COMMENT qui est la question socratique du progrès par questionnement et résolution de problèmes. Le critère discriminant d'une société démocratique n'est pas de savoir qui la gouverne, mais de pouvoir en permanence délibérer sur le « Quoi? » et d'être assuré de pouvoir renverser le gouvernement sans effusion de sang (rejet absolu de l'hégélianisme)¹¹.

⁹ Jean-Claude Lavigne, « Le bien commun, approches philosophiques et politiques », ESPACES (association dominicaine qui a réalisé une importante étude sur «L'Europe et le bien commun »)

¹⁰ Jean Monnet, Mémoires p. 438

¹¹ Pour une découverte et une synthèse de son œuvre (en philosophie politique), lire « Toute vie est résolution de problème », Actes Sud 1999.

Le lien entre hégélianisme¹² et européisme sera fait en France par Alexandre Kojève, philosophe, puis haut fonctionnaire à la DREE jusqu'à sa mort qui a formé l'élite de l'administration et de l'intelligentsia française. Il se qualifiait lui-même de « marxiste de droite », croyant à la fin de l'histoire, qu'il datait très précisément du 13 octobre 1806 (date de la bataille d'Iéna). La fin de l'histoire annonçait la fin de la construction du monde par la dialectique « maître esclave » et la possibilité du règne du sage sur l'état universel et socialiste mondial. Kojève s'est opposé radicalement à Leo Strauss, défenseur de la philosophie politique du droit naturel « En promettant l'Etat universel et homogène comme terme et fin de l'histoire (...), Kojève annonce l'avenir probable du « dernier homme », en se fondant sur la croyance que seule l'universalité reconnue du particulier humain peut rendre heureux tous les hommes »¹³. Fin des nations donc, héritage de la dialectique « maîtres – esclaves ».

Kojève apportait tout ce que l'intelligentsia aime : l'esprit brillant, une intelligence formelle absolue, de la séduction par une rhétorique hermétique qui donne à ceux qui la maîtrisent un fort sentiment d'appartenance à une caste culte et la capacité d'embobiner les contradicteurs, ... et la justification de la domination du monde par les « sages ». Il mourut en 1968. Au moment où entrain en scène Bernard-Henri Lévy. Avec un peu moins d'intelligence compensée par un peu plus de malhonnêteté, la relève était assurée.

A. LE DÉTERMINISME, OU L'ÉLIMINATION PAR DÉCRET DE LA COMPLEXITÉ DU MONDE

L'euro est sans doute la quintessence enfin réalisée de cette pensée, aussi prétentieuse que non scientifique.

A défaut de construire un Etat, on crée une monnaie « apolitique » censée venir à bout de l'indiscipline des Etats. Ce sont les conceptions de Monnet appliquées à la lettre. Certes, les européistes nous expliquent que nous vivons une « première » historique, puisque la création de la monnaie va précéder la création de l'Etat¹⁴.

Derrière la rhétorique, examinons la cohérence du système ainsi créé :

La monnaie va devenir le système central de pilotage de l'ensemble du dispositif. Pour le mettre à l'abri des parasites provoqués par les Etats, on l'isole en confiant sa gestion à un banque centrale indépendante. Question : comment l'euro va-t-il piloter le système ? Réponse : il ne va pas le piloter puisqu'il n'a qu'un objectif et un seul : la stabilité des prix. Qui donc va piloter le système, puisqu'il n'y a pas de système de pilotage politique ? La seule réponse possible est : le marché.

Mais le marché va accroître les différences de développement entre les pays, donc la complexité du système, requerrant un système de pilotage plus complexe. Non, nous répondent les experts, on va au contraire réduire la complexité du système par la politique des « réformes structurelles », qui vont essentiellement consister en l'alignement des régimes sociaux et du coût des services publics. « Il est ... nécessaire que ces différents éléments qui constituent le cœur du pacte social de chaque nation et affecte la conception qu'a chaque citoyen de la qualité de ce pacte, puissent graduellement être harmonisés, et qu'en particulier la proportion des dépenses publiques par rapport au produit national diminue dans beaucoup de pays. »¹⁵. L'euro va donc bien imposer une uniformisation radicale de l'Europe par

¹² L'hégélianisme vu par Popper : « Hegel doit surtout sa réputation à ceux qui, aux disciplines ardues de la science, préfèrent une initiation superficielle aux secrets de l'univers. Grâce à la logique hégélienne, méthode magique substituée à l'aride logique formelle, les problèmes les plus difficiles peuvent être résolus rapidement et avec toutes chances de succès. Elle a, en effet, toutes les apparences d'une méthode scientifique rigoureuse, sans exiger beaucoup de connaissance ni d'expérience. Le succès de Hegel marqua le début de l'âge de la malhonnêteté, selon l'expression de Schopenhauer... qui deviendra ensuite « l'époque de l'irresponsabilité », c'est à dire celle du totalitarisme moderne, où l'irresponsabilité morale succède à l'irresponsabilité intellectuelle. C'est l'ère des formules ronflantes et du verbiage prétentieux », (*La société ouverte et ses ennemis*)

¹³ Dominique Auffret « Alexandre Kojève », 1990, Grasset. Sur Kojève lire également « Les pensée du premier eurocate » <http://www.republique-des-lettres.com/dossiers.html/kojeve.html>

¹⁴ Toutes les autres tentatives de ce type ont échoué, nous rappelle l'économiste Jean-Jacques Rosa dans « L'erreur européenne », 1998

¹⁵ Jean-René Bernard, Commentaire, printemps 99

l'alignement des régimes sociaux. Cet alignement, s'il doit se faire, interviendra en période de récession. On se doute dans quel sens il se fera.

Le débat démocratique remplacé par la monnaie

Nous entrons donc dans un ordre où le seul régulateur sera monétaire. *Que deviennent les considérations éthiques* dans la prise de décision, dont nous avons mesuré l'importance pour bâtir des systèmes robustes et une économie efficace ? *Que devient la culture*, si importante pour la cohésion sociale ? *Que devient la délibération démocratique* qui assure la stabilité des décisions ? *Trop complexes! rayées du système!* « L'ordre monétaire doit être critiqué en tant qu'il réduit la diversité des formes d'échange social et qu'il appauvrit le contenu des interactions entre le développement économique et la culture. Le projet de spécialiser la rationalité économique en réduisant au minimum ses points de contact avec l'éthique (...) pourrait s'avérer mortel pour la société (y compris du point de vue des échanges économiques) s'il est poussé jusqu'au terme de sa logique »¹⁶.

Pousser la logique à son terme, c'est pourtant le projet des européistes qui entendent s'y adonner avec enthousiasme : « Profitons donc, pour lancer des réformes, du choc salutaire de la monnaie unique, bouleversante nouveauté, fantastique ouverture sur l'air du large, propre à dissiper les miasmes attardés de notre vieux délire social –étatiste et national protectionniste. L'euro est un instrument de la liberté pour les particuliers, mais de discipline pour les gouvernants. Et qu'on ne vienne pas prétendre que la monnaie est un attribut de souveraineté»¹⁷

L'argument du « choc salutaire » par la monnaie est spécieux. Les systémiciens savent qu'un système ne change que sous l'effet de sollicitations externes. Mais pour que le changement se produise, il faut que cette sollicitation soit perçue comme un problème à résoudre par le système, déclenche un processus de délibération entre les acteurs du système au regard du projet commun. Or, de projet commun, l'Europe n'en a pas puisqu'il s'agit, selon l'expression délicate de Jean-Louis Bourlanges, d'une « fédération sans fédérateur ».¹⁸ Ensuite, cela suppose que les parties du système puissent agir comme des agents intelligents capables de délibération pour faire émerger un système de pilotage plus complexe. Dans la configuration qui nous est proposée, les acteurs sont considérés comme inintelligents, « attardés » dans le « délire social » et « national protectionniste ». La relation est telle qu'on la voit aujourd'hui : linéaire, autoritaire, méprisante, toute objection étant couverte d'anathèmes.

A. SI L'EUROPE EXISTAIT, IL Y AURAIT....

Un bien de la Communauté ?

Les européistes imposent depuis 20 ans, au nom des « impératifs », des sacrifices inouïs aux européens. « Voilà vingt ans que les Etats de l'Union européenne (...) courent après des impératifs économiques avec une évidente radicalisation depuis une dizaine d'années. Le soutien au franc fort, la réduction du déficit budgétaire à 3 % et enfin la bataille rangée contre « toute inflation » (au risque d'une déflation larvée) peuvent inscrire un bilan vertigineux : aggravation du chômage, création d'un radical fossé des inégalités sociales, et enfin, précipitation dans la pauvreté de 57 millions de citoyens européens »¹⁹

Les services publics sont sacrifiés au nom des « ajustements structurels ». L'euro aura coûté, d'après l'économiste Paul Krugman²⁰, deux points, en moyenne, de chômage aux pays européens ! Une Europe

¹⁶ Bernard Perret « Les nouvelles frontières de l'argent », 1999 Seuil

¹⁷ Claude Fouquet « Adieu au franc, Vive l'euro » Commentaire, printemps 99

¹⁸ Commentaire, op. cit.

¹⁹ Germain Latour « Rapport moral sur l'argent dans le monde 98 », p. 477

²⁰ <http://web.mit.edu/krugman/www/>

plus forte ? Il a fallu au nom de la suprématie de la logique de marché sur laquelle est bâtie l'euro l'ouvrir à tous vents, entraînant une destruction massive d'activité.

Mais laissons à notre prix Nobel d'économie, Maurice Allais, le soin de conclure sur ce point : « *En réalité, ceux qui, à Bruxelles et ailleurs, au nom des prétendues nécessités d'un prétendu progrès, au nom d'un libéralisme mal compris, et au nom de l'Europe, veulent ouvrir la Communauté Européenne à tous les vents d'une économie mondialiste dépourvue de tout cadre institutionnel réellement approprié et dominée par la loi de la jungle, et la laisser désarmée et sans aucune protection raisonnable ; ceux qui, par là même, sont d'ores et déjà personnellement et directement responsables d'innombrables misères et de la perte de leur emploi par des centaines de milliers de chômeurs; ne sont en réalité que les défenseurs d'une idéologie abusivement simplificatrice et destructrice, les hérauts d'une gigantesque mystification, et les naufrageurs de la Construction Européenne. Ignorants et inconscients, ils n'en sont pas moins responsables et coupables.* »²¹ Pour la première fois de l'histoire du monde développé, les générations à venir vont être plus pauvres que leurs parents.

Une communauté du bien ?

A défaut d'un accroissement de la richesse globale, le bien de la communauté se résume surtout en institutions dispensatrices de crédits. Comment y a-t-on accès ? En prenant son téléphone et en appelant Bruxelles. On vous répond dans un sabir de 1500 mots qui se voudrait ressembler à l'anglais (le recours systématique à l'anglais est principalement le fait des fonctionnaires français, qui semblent, plus que les autres, avoir besoin de marquer leur allégeance) qu'il faut faire une proposition et une « démarche marketing » auprès des « Institutions clientes », généralement en recrutant un lobbyiste rémunéré. Notion nouvelle ! Dans la tradition des interventions publiques, celles-ci sont destinées à mettre en œuvre des politiques d'intérêt général. Elles recherchent des initiatives privées qui y répondent, et leur accordent des financements. Il n'en est plus rien dans l'Europe administrative : elle est sa propre finalité, elle est le client. Le citoyen, l'entrepreneur ne sont plus que des fournisseurs !

« En laissant de côté ou à la marge à chaque fois un peu plus de citoyens, on peut se poser légitimement la question « pour quoi ou pour qui court l'Etat ? ». Car, de toute évidence, ce n'est nullement la création ou la production de richesses qui sont en cause, mais bien plutôt leur redistribution effective et équitable de plus en plus confisquée »²². Triste bilan : on devait gagner beaucoup en perdant un peu, on a perdu beaucoup pour des gains virtuels !

Un bien du bien commun ?

On pourrait considérer à ce stade que ces défauts sont des défauts de jeunesse, et que la maturité venant, l'Union européenne parvienne à combler son « déficit démocratique ». L'Europe ne va pas bien ? Mais c'est parce que nous n'avons pas encore fait assez d'Europe ! Ce raisonnement a été celui du communisme pendant les 70 ans de son existence: il fallait supporter les « imperfections » d'aujourd'hui pour accéder aux lendemains qui chantent...

Une démocratie impossible : on a bâti non pas un système complexe mais un système compliqué.

Dans un article du réputé *Journal of theoretical politics* « *Models of democracy and the european union's « democracy deficit* »²³, John Coultrap évalue la possibilité même d'un régime démocratique européen. Après une analyse rigoureuse des fonctionnements institutionnels actuels, l'auteur conclut à l'impossibilité d'une démocratie parlementaire européenne « *Using a democratic model that is fundamentally irrelevant to the EU, the parliamentary analysis must paradoxically conclude not only that*

²¹ Maurice Allais « Combats pour l'Europe 92-94 » Clément-Juglar 94

²² Germain Latour, RMAM, p. 479

²³ John Coultrap, *Journal of theoretical politics* 11 (1) : 107-135

the present form a supranational european democracy is deficient, but also that it cannot be possibly otherwise. ».

Le système mis en place par l'Union est « *too big and complex* » pour supporter une souveraineté parlementaire et un gouvernement responsable ! Ce « *too big and complex* » en langage systémique veut dire qu'au contraire le système mis en place n'est *pas assez complexe* pour piloter la complexité du système constitué par les 15 états membres. L'Union européenne est *un système compliqué* (une imbrication de dispositifs et de procédures où l'on ne se retrouve pas et qui ne crée pas de valeur), *pas complexe et donc inapte au pilotage*.

Alors, que nous reste-t-il ? Le pouvoir d'influence des groupes de pression²⁴: A défaut de démocratie nous aurons les lobbies « *... it may nevertheless operate in a way to permit societal influence on such policy making via interest groups.* » soit une culture totalement étrangère à toute la tradition républicaine française. Adieu, donc, les droits de l'Etat, les droits de l'homme et les droits du citoyen, place au « droit des minorités » et au communautarisme chers à Alain Madelin et Daniel Cohn-Bendit

Une fermeture sur le monde.

Système faible, l'Union est incapable de s'étendre aux frontières naturelles de l'Europe. L'adhésion des PECO est rendue impossible par cette faiblesse du système, car ceux-ci vont accroître la diversité du système et rendre encore plus complexe son pilotage. Nous sommes loin de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural !

Contrairement à ce que proclament les européistes, l'Union européenne est non pas une ouverture mais *une fermeture de l'Europe*. Toute adhésion nouvelle conduirait à accroître la fragilité de cette nouvelle tour de Babel. Cette Europe faible, cette « *fédération sans fédérateur* », risque de connaître le même sort que l'Europe d'après la I^o guerre mondiale : faute d'être porteuse d'un projet, les Balkans pourraient devenir le maillon faible qui contaminera tout le système. Ce ne sera pas l'Europe dans les Balkans, mais « *l'union européenne* » balkanisée.

L'Europe vers la guerre?

S'il y avait un bien commun européen, il y aurait donc un projet commun, supérieur à la somme des projets individuels des Etats-membres, qui en serait à la fois l'émanation et la source. Chaque pays retrouverait dans le projet commun la continuité de son identité et de sa tradition historique, et trouverait dans ce projet commun une source pour le revivifier et le renforcer. C'est l'argument massue des européistes: l'Union européenne sonnerait le glas des nationalismes, et donc des guerres!

Les européistes, notamment les français, ignorent totalement une discipline: la géopolitique. Présentée à tort comme « *réactionnaire* » par l'intelligentsia, la géopolitique ne fait que rappeler une réalité essentielle: chaque état fait la politique de sa géographie. Si l'Europe existait, elle mettrait donc un terme - par la vertu de l'Etat universel de Hegel!- à ces traditions géopolitiques. Il n'en est rien: bien au contraire, elle les accentue, comme l'a brillamment montré Paul-Marie Coûteaux²⁵: les intérêts géopolitiques de l'Allemagne sont au cœur de la construction européenne qui va de concert avec le retour de la politique pangermaniste, manifesté par la reconnaissance unilatérale de la Slovénie par l'Allemagne en 1991. La Grande-Bretagne, pour sa part, n'a pas changé d'un iota sa tradition atlantiste et ne s'intéresse à l'Europe qu'en tant que marché ouvert aux vents du libre échange.

Pensée unique, pensée zéro et intimidation

Ce supposé bien commun européen devient un véritable mal commun par la réduction à néant du débat démocratique.. *A système faible, pensée pauvre*: On a donc inventé la « *pensée unique* », dont Jean-René

²⁴ Ce qui en anglais s'appelle « *pluralism* » - qui n'a rien à voir avec notre pluralisme- et veut dire « *a theory of society as several autonomous but interdependent groups* » (Collins)

²⁵ "L'Europe vers la guerre", éditions Michalon

Bernard nous décrit avec admiration l'efficacité : « Une des raisons pour lesquelles l'idée de la monnaie unique européenne est venue à bout de tous les obstacles en dépit de son audace (...) et des partages de souveraineté qu'elle implique, réside dans le fait que tout homme politique qui aurait osé s'opposer à ce projet ou même suggérer d'en différer la réalisation se serait très clairement défini comme prêt à anéantir l'espoir d'une Europe unie. Or, aucun homme politique au pouvoir ou cherchant à y arriver n'était prêt à prendre ce risque »²⁶. Voilà le projet : neutraliser tous ceux qui « voudraient s'opposer ». Le mécanisme est huilé et fonctionne à merveille :

L'idée européenne est présentée comme une évidence et un progrès historique en restant à un niveau de généralité et d'abstraction qui écarte toute analyse des faits. Si analyse des faits il y a, la prégnance de cette évidence doit être telle qu'elle doit induire la réponse, pour laquelle les services de l'Union fournissent toute sorte de prêt à penser. Le débat politique doit céder le pas aux considérations techniques. L'euro est justifié par la réussite du projet informatique de bascule dans la nuit du 31/12/98. Le public est noyé sous des gadgets préparant à la conversion. De quoi pourrait-il s'agir d'autre s'agissant d'une « monnaie apolitique »?

L'argument de la modernité est utilisé systématiquement pour introduire les réformes de fond préparant au communautarisme : PACS²⁷, parité, langues régionales... toutes ces voies utilisent des atouts sympathiques et apparemment progressistes, « à la mode », « de son temps » de manière à renvoyer le contradictoire dans le camp des « ringards », sinon des « fascistes ».

Une pensée qui devient unique en termes de contenu est **une pensée zéro** en termes de processus. Elle tourne le dos à la pratique du débat qui veut que plusieurs options soient examinées, et que, dans la transparence et sous le regard du peuple, ce soit celle qui est le plus conforme à la poursuite du bien commun qui soit choisie. Une telle pensée ne pense plus, elle aboie. Le verbe « penser » est d'ailleurs devenu intransitif : on « pense que ». Le « penser » de la philosophie politique classique est retourné dans la caverne des opinions²⁸.

A. L'UNION EUROPÉENNE, UN « ORDRE NOUVEAU »?

Pouvait-il en être autrement? M. Tommaso Padoa-Schioppa, administrateur de la Banque Centrale Européenne, nous révèle ses secrets²⁹ : « L'aventure européenne a également fait émerger tout en montrant leur efficacité, des modes d'action politique bien différents de ceux qui caractérisent les démocraties contemporaines (...). Libérée de toute contrainte de parti, de groupe d'intérêt, de nationalité, d'exigence électorale, de nécessité de gain, elle confère à qui l'adopte une grande liberté d'action et, de ce fait, une efficacité décuplée. (...) En réalité ce mode d'action politique est celui des révolutionnaires, qui se résume ainsi: création d'un ordre nouveau; désintéressement, conspiration, idéalisme (...) La construction européenne est une révolution, même si ses révolutionnaires ne sont pas des conspirateurs blêmes et maigres, mais des employés, des banquiers et des professeurs ».

Ordre nouveau, des révolutionnaires qui font notre bonheur à notre insu, débarrassés de nos contingences versatiles: Ce n'est pas la fin de l'histoire, c'est son recommencement!. Evoquant le Traité de Rome, M. Padoa-Schioppa poursuit « Rétrospectivement le traité n'était pas (comme le pensait Jean Monnet lui-même et bien d'autres fédéralistes) un simple accord international pour la liberté des échanges, mais le noyau de la Constitution européenne. *Traité* certes, car rédigé dans les formes classique de convention entre gouvernements, et soumis à la ratification des Parlements. Mais *Constitution* aussi

²⁶ Jean René Bernard, Commentaires, printemps 99, p. 67

²⁷ Le débat spectacle sur le PACS est de pure forme, puisque son principe est imposé par l'article 13 du Traité d'Amsterdam.

²⁸ « *La caverne, c'est le monde des opinions opposé à celui de la connaissance* ». Leo Strauss, dans « Droit naturel et histoire » avait prédit les conséquences probables de l'abandon de la philosophie politique et du droit naturel au profit de l'historicisme et du relativisme dont l'européisme est le dernier avatar.

²⁹ « Les enseignements de l'aventure européenne », Commentaire, automne 1999

car il transforme tout notre cadre économique et juridique, et complète les textes organiques des Etats membres. » Nouveau docteur Folamour, M. Paddoa-Schioppa nous a bien eus. Il est content.

Laissons la conclusion à Philippe Meyer « C'est un progrès : il nous débarrasse de toutes les incertitudes liées à la démocratie et à cette idée, donc, selon laquelle la pluralité des opinions étant la richesse d'une société, chacune d'elles doit jouir du droit d'être discuté. De même que nous avons remplacé l'information par la communication, bien plus efficace, qui mâche le travail du lecteur de journal ou du téléspectateur, nous sommes en train de remplacer la réflexion par l'anathème et cela va nous faire gagner du temps. »³⁰

La cohérence interne de l'union européenne, en raison même de ses principes fondateurs, apparaît comme faible et sans issue. Par sa volonté de poser des actes irréversibles, elle va détruire les cadres existants des états et des nations qui ont assuré la paix, la prospérité et la coopération, sans être à même de construire un nouveau cadre stable. Plus tard sera la chute, plus dure elle sera. Plus tôt cette nouvelle Babel s'effondrera, dans un grand fracas de bureaux amorti par le matelas de ses directives, plus vite et à moindre coût il sera possible d'entreprendre une construction européenne basée sur la coopération d'états adultes faisant de leur diversité naturelle une ressource, tournant le dos aux fariboles hégéliennes pour délibérer en pleine lumière.

³⁰ Chronique sur France-Inter à 07H47, reproduite dans Commentaire, printemps 99.